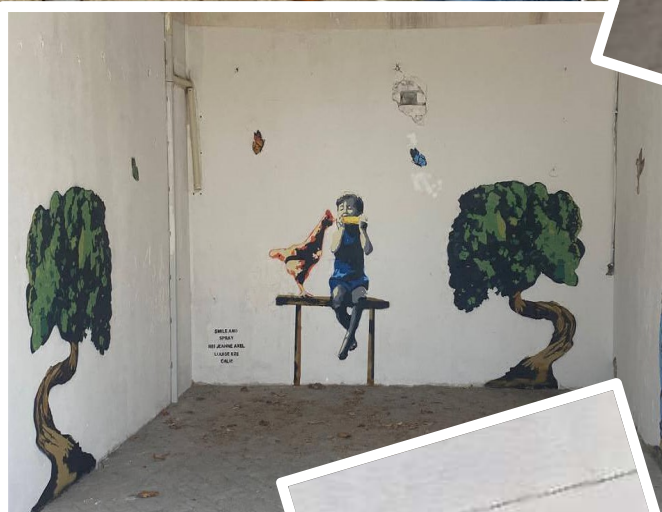




Regain de jeunesse pour nos abribus



Actualité de la commune

À l'heure où 2025 s'achève, chacun pourra mesurer combien la solidarité, la créativité et l'énergie collective font la richesse de Notre-Dame de l'Isle.

Dernièrement, la mise en service des chaudières à pellets, en remplacement des anciens modèles au fioul, a été effectuée à la mairie et à l'école et les essais sont concluants.

La rentrée scolaire, portée par des équipes pédagogiques investies et attentives à nos enfants, s'est parfaitement bien passée. Notre école, cœur battant du village, continue d'offrir un service public de proximité dans un cadre modernisé et chaleureux.

Saluons la vitalité de notre vie associative et culturelle. Du salon du livre « Notre-Dame de lire » à la fête de la musique, en passant par les projets artistiques des jeunes sur les abribus ou encore la randonnée d'Octobre Rose, chaque initiative participe à tisser ce lien humain et bienveillant qui fait l'identité de notre village.

En 2026, la réhabilitation de la chapelle Sainte-Geneviève en tiers-lieu culturel va entrer dans sa phase opérationnelle, offrant bientôt un nouvel espace de rencontres et de culture. Parallèlement, le projet de logements du Clos du Catenay apportera des solutions adaptées aux besoins de tous les habitants, dans le respect du cadre de vie et de l'environnement.

N'oublions pas celles et ceux qui, chaque jour, œuvrent souvent dans l'ombre pour la commune : nos agents municipaux, les membres du conseil, les bénévoles, les enseignants, et tous ceux qui donnent de leur temps pour embellir, animer ou entretenir notre village. Tous les islois adressent à chacun d'eux, leur gratitude sincère.

Prenons dès maintenant rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, le 10 janvier prochain, un moment que nous espérons, comme toujours, convivial et fédérateur.

Que cette fin d'année soit pour vous et vos proches une période de joie, de partage et de douceur. Continuons, ensemble, à faire vivre cette belle aventure collective qu'est Notre-Dame de l'Isle.

Thibaut BEAUTÉ
et toute l'équipe municipale

Au sommaire de ce numéro :

<i>Actualité de la commune</i>	<i>p. 2</i>
<i>La rentrée des classes</i>	<i>p. 3</i>
<i>Jeunesse et bibliothèque</i>	<i>p. 4</i>
<i>Travaux et environnement</i>	<i>p. 5</i>
<i>Comptes rendus des réunions des conseils municipaux</i>	<i>p. 6 à 9</i>
<i>Enquêtes à Notre-Dame de l'Isle</i>	<i>p. 10</i>
<i>Fête de la musique</i>	<i>p. 11</i>
<i>Salon du livre</i>	<i>p. 12</i>
<i>Vie associative</i>	<i>p. 13</i>
<i>Saison culturelle</i>	<i>p. 14</i>
<i>Page du comité des fêtes</i>	<i>p. 15</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 16</i>

Rentrée des classes dans le regroupement pédagogique

Une rentrée scolaire 2025-2026 riche de nouveautés pour les écoles des Hirondelles et des Écureuils.

Effectifs scolaires :

Au total, 90 enfants sont inscrits cette année dans les deux écoles du SIVOS :

- **Notre-Dame-de-l'Isle** : 46 élèves
 - CE1-CE2 : 22 élèves
 - CE2-CM1-CM2 : 24 élèves
- **Pressagny-l'Orgueilleux** : 44 élèves
 - PS-MS : 22 élèves
 - GS-CP : 22 élèves

Nouvelle direction et équipes pédagogiques

À Notre-Dame de l'Isle, Maud Villaine prend la direction de l'école et assure l'enseignement des classes de CE1 et CE2. Elle est accompagnée de Bénédicte Lacaille, en charge des CE2, CM1 et CM2.

À Pressagny-l'Orgueilleux, c'est Anne-Marie Drouet qui assume la direction de l'école maternelle, où elle enseigne en PS-MS. Fanny Paquet intervient en GS-CP, assistée d'une ATSEM pour accompagner les plus jeunes dans leur quotidien scolaire.

Modernisation des infrastructures

L'école de Notre-Dame de l'Isle bénéficie désormais d'un tout nouveau système de chauffage à

pellets, plus écologique et performant, qui marque une étape importante dans la transition énergétique des bâtiments scolaires et des bâtiments communaux.

Des projets et des activités pour tous

De nombreux projets sont en préparation pour enrichir le parcours des élèves tout au long de l'année. Les évaluations nationales ont été passées dans les classes élémentaires, permettant aux équipes pédagogiques d'adapter au mieux les apprentissages.

La piscine a également repris pour les élèves de GS-CP et CM1-CM2, avec des séances hebdomadaires jusqu'au début du mois de décembre. Une belle opportunité pour développer l'aisance aquatique dès le plus jeune âge.

Lecture et culture au rendez-vous

Aline Augias a repris les séances de lecture du midi à la bibliothèque municipale, offrant aux enfants un moment de calme et de découverte littéraire en complément des apprentissages de la classe.

Inscriptions aux transports scolaires.

Dans l'ensemble, les inscriptions aux transports scolaires sur le nouveau site de SNA se sont bien passées. Un nouveau système de carte sans contact pour les transports scolaires mis en place par SNA offre plus de sécurité, de praticité et d'efficacité.

Départ en retraite de Mme Lunel

De nombreux habitants ont assisté à la cérémonie organisée pour le départ en retraite de Mme Lunel. L'événement, marqué par une atmosphère empreinte d'émotion, a été ponctué de plusieurs interventions d'anciens élèves. Un moment particulièrement significatif fut la photographie réunissant les anciens élèves, témoignant de l'influence qu'elle a eu sur de nombreux parcours scolaires et personnels.



Rentrée des classes et bibliothèque

Du nouveau à la bibliothèque

Avalanche de nouveautés à la bibliothèque ! Le 22 septembre a eu lieu l'échange semestriel avec la médiathèque départementale de l'Eure pour près de trois cents ouvrages.



Nous avons aussi passé une commande de rentrée à notre libraire pour enrichir notre fonds propre. Polars, romans de terroir et autres nouveautés, vous attendent sur nos étagères.

Les lectures offertes ont repris pour les élèves des classes élémentaires. Deux fois par semaine, Aline Augias intervient bénévolement sur le temps périscolaire du midi. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Pour rappel, la Bibliothèque est ouverte
les mercredis de 10h à 12h et
les vendredis de 16h45 à 19h.

Nouveauté : dès décembre, ouverture en plus de 10h à midi les premiers samedis de chaque mois.

Elle est « gratuite ». Venez vite vous inscrire ! Si vous ne pouvez pas venir aux horaires d'ouverture, nous pouvons aussi vous apporter vos livres. Il suffit pour cela de contacter la mairie.

Correspondance scolaire avec le Togo

En juin 2025, une correspondance est née entre les écoliers de CM1-CM2 de l'école des Hirondelles de Notre-Dame de l'Isle et des enfants d'un centre éducatif et culturel de Lomé, la capitale du Togo.

Cette action, réalisée sous l'impulsion de Margaux Darras, ancienne élève de l'école voyageant au Togo dans le cadre d'une mission solidaire, et soutenue par Bénédicte Lacaille, directrice de l'école « les Hirondelles », a permis aux 18 élèves français de rédiger des courriers à destination de leurs camarades africains.



Ils ont échangé sur leur mode de vie, leurs activités extra-scolaires, leur famille et leur maison. Les élèves, très curieux, ont eu l'opportunité à travers cette correspondance de découvrir une nouvelle culture et des richesses très différentes. Après avoir reçu les réponses de leurs camarades, ils ont également pu découvrir quelques photos de paysages togolais et de leurs correspondants !

Regain de jeunesse pour les abribus

Comme vous avez pu les admirer en couverture de ce numéro, mais aussi sur les murs du village, des graffs décoratifs ont récemment redonné vie aux abribus de la rue de l'Église et de la rue Mauger (Arsenal). Ceux-ci sont l'œuvre des collégiens et lycéens volontaires, encadrés par un graffeur professionnel, M. Jérémy Chouette, lors de deux ateliers du 11 au 13 août et du 18 au 20 août 2025.

Le thème choisi par le Conseil municipal, « la nature et l'eau », a inspiré des créations colorées et poétiques, égayant les lieux où les jeunes attendent leurs transports scolaires.

Si le résultat est visible de tous, la préparation technique reste souvent méconnue : deux jours de minutieux travail de pochoir, projection d'images et décalque, découpage patient, choix précis des couleurs... avant le jour de graff final.

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement et leur créativité !



Travaux et environnement

De nouvelles chaudières bois-énergie à la mairie et à l'école



Avant l'arrivée des rigueurs de l'hiver, la commune a réceptionné, le mois dernier, l'installation de chaudières bois-énergie sur les sites de la mairie et de l'école.

La mairie avait déjà vu sa consommation de fuel maîtrisée grâce aux travaux d'isolation menés récemment, ce qui a permis un dimensionnement de la nouvelle chaudière bois à 10 kW. Dans le même esprit, les combles de la partie récente de l'école ont été isolés, et ceux de la partie ancienne le seront lors de leur réhabilitation en logements.

Dès à présent, un nouvel équipement bois-énergie de 36 kW est fonctionnel à l'école. Le silo et la chaudière ont été implantés sous la bibliothèque, à l'emplacement de l'ancienne chaufferie. Plus précisément, quatre circuits indépendants permettent

désormais de chauffer à la demande l'école, l'actuelle bibliothèque et la salle des fêtes, générant des économies substantielles.

Une étude technico-économique a confirmé la pertinence du projet, et une convention financière a été conclue avec le SIEGE (Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure), qui a assumé, selon sa vocation, la majorité du financement. La participation communale s'élève à 20 000 € HT pour l'école et à 12 200 € HT pour la mairie, ces montants pouvant être ajustés à la baisse en fonction du coût réel des travaux réalisés.



Une commune engagée pour l'environnement



Alors que la commune s'est engagée pour le renouvellement de sa labellisation « **Territoire Engagé pour la Nature** », les islois témoignent fortement de leur implication en faveur du tri solidaire et du réemploi.

Ainsi, le bilan de **collecte textile** pour le premier semestre 2025, transmis par l'association « À Tout Vapeur », s'élève à **2657 kg** de vêtements, linge de maison et chaussures déposés dans la borne installée sur le **parking du cimetière**.

Le 4 octobre dernier, salle du Clos Galy, quatre mini séquences de **formation à l'utilisation des composteurs** ont été proposées par le SYGOM... et elles ont toutes affiché complet ! Pour rappel, Le SYGOM vous propose de faire l'acquisition d'un composteur de 400 litres au tarif préférentiel de 15€. Plus d'informations sur sygom.fr/compostage ou en téléphonant au **02 32 54 47 64** ou par mail à compostage@sygom.fr.



Du renfort pour les espaces verts. La commune a le plaisir d'accueillir **M. Hitimanu MANUTAHU**, nouvel apprenti recruté en alternance avec le CFA Hortipôle d'Évreux. Sa formation, dédiée à l'entretien des espaces verts, a débuté le 1er octobre 2025 et se poursuivra pendant deux ans. Souhaitons-lui la bienvenue et beaucoup de succès dans son apprentissage !

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenayse sont tenus trois conseils municipaux. Nous en donnons ci-après, de façon thématique, les grandes lignes. Pour plus de détails, nous vous rappelons que ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

I. FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de l'Eure :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer, du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2029, au contrat d'assurance groupe du Centre de gestion de l'Eure (2026 - 2029), selon les conditions suivantes :

Pour les agents titulaires ou stagiaires affiliés à la CNRACL ou détachés, les garanties comprennent :

- décès ;
- CITIS (accident ou maladie imputable au service, y compris temps partiel thérapeutique) ;
- longue maladie ou longue durée ; maternité, paternité, accueil de l'enfant, adoption ; et incapacité (maladie, temps partiel thérapeutique, invalidité temporaire).

Les indemnités journalières sont fixées à 90 % ou 100 % selon les cas. L'offre de base est retenue, au taux de 6,64 %, avec une franchise de 15 jours par arrêt.

Pour les agents non affiliés à la CNRACL et les non titulaires, les garanties couvrent les accidents ou maladies imputables au service, les maladies ordinaires ou graves, ainsi que les congés liés à la maternité, la paternité, l'adoption ou les accidents non professionnels. Les indemnités journalières sont de 90 % ou 100 %. La formule retenue prévoit une franchise de 15 jours, au taux de 1,10 %.

L'assiette de cotisation comprend le traitement brut indiciaire, auquel s'ajoutent les charges patronales.

La collectivité pourra résilier le contrat chaque année, sous réserve d'un préavis de six mois. (19/09/2025)

2. Désignation d'un coordonnateur suppléant pour l'enquête de recensement 2026 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner, au sein du Conseil Municipal, un coordonnateur suppléant chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement 2026. Celui-ci exercera ses fonctions gratuitement mais pourra bénéficier du remboursement de ses frais de mission. (17/10/2025)

3. Création d'emplois d'agents recenseurs de l'enquête de recensement 2026

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer deux emplois d'agents recenseurs, contractuels, à temps non complet, pour la période de janvier à février 2026.

Les agents seront rémunérés à hauteur de 1,15 € par feuille de logement remplie et 1,75 € par bulletin individuel rempli. Chaque séance de formation sera indemnisée à hauteur de 16,16 €. (17/10/2025)

4. Délibération sur le recours au contrat d'apprentissage :

M. le maire rappelle que l'apprentissage concerne des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus. Cette formation en alternance est sanctionnée par un diplôme ou un titre. [Nanti de ces informations et compte tenu des besoins de la commune], le conseil municipal décide, à l'unanimité, de recourir au contrat d'apprentissage, dès la rentrée scolaire 2025, selon les modalités suivantes :

- le service d'accueil concerné est celui de la voirie et des espaces publics ;
- les fonctions exercées par l'apprenti relèveront de l'entretien des espaces verts ;
- la formation suivie préparera au baccalauréat professionnel « aménagements paysagers » ;
- la durée du contrat d'apprentissage sera fixée à deux ans. (19/09/2025)

Suite à la délibération précédente, la commune a recruté M. Hitimanu MANUTAH, apprenti en alternance avec le CFA Hortipôle d'Évreux, pour l'entretien des espaces verts. Sa formation débute le 1/10/2025 pour deux ans. (17/10/2025)

5. Décision Modificative n°01 au Budget 2025 : augmentation de crédit en section de fonctionnement

Compte tenu des montants votés pour l'année 2025 au chapitre 012 « Charges de personnel » et des sommes effectivement dues, il convient de procéder à des ajustements budgétaires en fonctionnement : ouverture d'un crédit de 3 500 € sur l'imputation 012 / 6417 « Rémunérations des apprentis » et réduction d'un montant égale l'imputation 011 / 615221 « Bâtiments publics ».

6. Suppression des concessions funéraires perpétuelles et création de concessions trentenaires / Nouvelle tarification

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le bornage du parking du cimetière a été effectué avec les riverains. La clôture est commandée et devrait être installée cet été. Les espaces verts seront réalisés à l'automne.

Dans le cadre de l'extension du cimetière, pour répondre aux nouvelles attentes sociétales (dispersion des cendres dans un jardin du souvenir, création d'un columbarium), il est apparu nécessaire de revoir la gestion du service funéraire, notamment les concessions.

[...]La création de concessions est facultative : elle est du ressort du Conseil Municipal et dépend de la disponibilité dans le cimetière.

Actuellement, la commune propose uniquement des concessions perpétuelles au tarif de 122 €, inchangé depuis plus de 25 ans. Ces concessions présentent de nombreux inconvénients : elles saturent les cimetières, entraînent des dépenses d'agrandissement, et sont souvent abandonnées après une ou deux générations. Cela nuit à la décence du lieu, à la mémoire des défunts, et pose des problèmes de sécurité publique. Les monuments délabrés doivent être démolis aux frais de la commune.

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Ainsi, bien que dites « perpétuelles », les concessions peuvent être reprises par la commune si elles sont en état d'abandon, selon une procédure réglementée : 30 ans doivent s'être écoulés et la dernière inhumation remonter à au moins 10 ans. La procédure dure un an et la principale difficulté réside dans la recherche des descendants. [...]

Face à ce constat, M. le Maire propose de supprimer les concessions perpétuelles, comme il est d'usage dans la majorité des communes, et de créer des concessions trentenaires, renouvelables indéfiniment, qui pourront être assimilées aux concessions perpétuelles sans en subir les contraintes juridiques. Il est également proposé de revoir le tarif unitaire.

Cette mesure ne concernera que les nouvelles concessions et n'affectera pas celles déjà octroyées.

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention) acte donc la suppression des concessions perpétuelles, valide la création de concessions trentenaires et en fixe le tarif à 200 €. (27/06/2025)

7. Avis sur l'arrêt du projet SCoT du 27/03/2025

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit les grands objectifs d'aménagement et de développement de notre territoire pour les prochaines années. Il constitue un cadre stratégique en matière de développement durable, de mobilité, de logement et d'économie. [Le détail de ce schéma a été précisé dans le compte rendu du conseil municipal du 27 juin 2005 et est consultable en mairie.]

Après sa présentation par M. le Maire, le Conseil Municipal, sollicité sur ce point, émet un avis Favorable sur l'arrêt du projet de SCOT, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 1 ; Contre : 0 ; Abstention : 12)

8. Subvention attribuée à l'entreprise « Ville à Joie »

L'entreprise « Ville à Joie », est chargée par les collectivités territoriales d'organiser d'événements itinérants dans des communes de moins de 1 000 habitants du Vexin Normand et de SNA, soit, en tout, cette année 18 événements du 21 juillet au 14 septembre 2025 (dont 8 dans le secteur SNA).

L'objectif est de proposer, dans un cadre convivial, plusieurs stands permettant aux habitants d'accéder à des services, de l'information, de l'artisanat, etc.

Cet été, le secteur SNA a accueilli 425 visiteurs, dont une quarantaine sur notre commune, seule à avoir reçu la manifestation un vendredi.

Aussi, M. le maire propose d'allouer une subvention de 188 euros à l'entreprise Ville à Joie pour l'événement accueilli le 29 août 2025, ce que le Conseil municipal approuve, à l'unanimité. (19/09/2025)

III/ Environnement et Travaux

1. Renouvellement du dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN)

Le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature », est

une initiative nationale, soutenue par l'Agence régionale pour la biodiversité, [...] visant à faire émerger des actions concrètes en faveur de l'environnement, grâce à un accompagnement humain et financier des collectivités volontaires.

Engagée depuis 2019 et renouvelée en 2022, la commune souhaite poursuivre cette dynamique. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve donc le renouvellement de la candidature de la commune au dispositif TEN.

Une réunion de travail [s'est tenue] le 22/9/2025 à 20h30 en mairie pour finaliser les documents de candidature. Par ailleurs, une réunion publique est envisagée pour sensibiliser les habitants à la lutte contre les plantes invasives et les nuisibles (frelons, chenilles processionnaires). (19/09/2025)

2. Désignation d'un maître d'ouvrage pour la construction de logements au Clos du Catenai

La commune, en partenariat avec SILOGE, envisage la réalisation d'un programme d'environ 18 logements aidés sur un terrain de 4 670 m² dit « le Clos du Catenai ». Le portage de ce terrain a été confié à l'Établissement Foncier de Normandie (EPFN), le temps d'identifier un opérateur pour réaliser les études et conduire le projet. [...] Ce projet intergénérationnel et mixte est conçu pour répondre aux besoins de différents publics, en apportant un soin particulier au cadre de vie, à l'environnement et à l'intégration au tissu urbain existant.

Situés au cœur de Pressagny le Val, les logements profiteront d'un cadre de vie paisible et verdoyant. Ils seront construits avec des matériaux bio-sourcés. [...]

À ce stade de l'avancement du projet, il est envisagé deux possibilités concernant le foncier :

- soit la cession à SILOGE du foncier destiné aux logements et à leurs annexes [...]. Dans ce cas, SILOGE se substituerait à la commune pour le rachat du foncier auprès de l'EPFN.
- Soit la mise en place d'un bail à construction entre la commune et SILOGE, à un prix de loyer et pour une durée restant à convenir.

Des investigations sont encore nécessaires pour identifier la qualité des sols et les éventuelles contraintes techniques associées (fondations spéciales, qualité d'infiltration pour l'assainissement, pollution).

Suite aux explications à la présentation de divers documents, le Conseil à la majorité (2 abstentions) [...]

- **décide** de confier l'opération à SILOGE, mais souhaiterait limiter le nombre de logements. Les 18 proposés semblent excessifs par rapport à la population du hameau.
- **approuve**[...] l'esquisse présentée par SILOGE mais l'accès et la situation du parking rue Emile Breton doivent être revus.
- **autorise** SILOGE à déposer les demandes de certificat d'urbanisme, de permis de construire nécessaires à la réalisation de ce programme et à requérir toutes les

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

autorisations administratives requises,

- **s'engage** à garantir les emprunts que SILOGE sera amenée à contracter pour la réalisation du projet [...]
- **s'engage** à exonérer SILOGE du paiement de la taxe d'aménagement relative aux constructions et à reconduire annuellement cet engagement jusqu'à l'achèvement des travaux. (27/06/2025)

3. Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et de l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre – Rémunération définitive

La commune a engagé l'opération de réhabilitation de la chapelle Sainte-Geneviève en tiers lieu culturel.

L'équipe de maîtrise d'œuvre O2 Architecture / ABSCIA / ESGCB / AGIRACOUSTIQUE a présenté l'avant-projet définitif (APD) le 12 septembre 2025. Après [...] analyse du dossier par le cabinet CICLOP, assistant à maîtrise d'ouvrage, le dossier est jugé globalement qualitatif mais nécessitant des optimisations pour maîtriser le coût des travaux. [...]

Le montant du projet au stade APD est estimé à 565 130 € HT en valeur septembre 2025, soit 557 080,92 € HT en valeur janvier 2025. Cette estimation inclut la reprise de désordres identifiés lors du diagnostic (fissures, corbeaux, charpente, chevronnage) ainsi que des travaux complémentaires demandés par la commune (remplacement des cadrans d'horloge, ajout d'un vidéoprojecteur et d'un écran, dépose de la cloche). Ce complément représente une évolution de +11,53 % par rapport à l'estimation initiale de 499 500 € HT. L'enveloppe financière prévue, toutes dépenses confondues, réévaluée à 740 284,00 € HT soit 888 340,80 € TTC.

[...] La rémunération forfaitaire de la maîtrise d'œuvre devient définitive à l'acceptation de la mission APD. Elle est arrêtée à 67 254,17 € HT (56 265,17 € pour la mission de base et 10 989,00 € pour la mission complémentaire), soit une augmentation de +9,47 % du montant initial.

Vu l'exposé de M. le maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le dossier APD présenté le 10 octobre 2025 au montant de 565 130 € HT ;
- approuve l'enveloppe financière prévisionnelle à 740 284,00 € HT soit 888 340,80 € TTC ;
- autorise M. le maire à déposer le permis de construire ;
- approuve la rémunération définitive de la maîtrise d'œuvre ;
- autorise la signature de l'avenant au marché (+5 815,67 € HT) ;
- autorise le lancement des études PRO et des marchés de travaux en lots séparés ;
- autorise la sollicitation des organismes financeurs.

La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Le 5 décembre 2025 à 19h30 : réunion publique de présentation de l'Avant-Projet de la Chapelle à la salle des fêtes du Clos Galy. (17/10/2025).

4. Travaux

La deuxième tranche du **dispositif de vidéoprotection** est en cours, avec l'installation de caméras au carrefour du cimetière. (19/09/2025)

Les travaux d'installation des **chaudières de l'école** et de la mairie ont commencé en juillet 2025 et ont été réalisées dès la fin du mois de septembre 2025. (19/09/2025)

Concernant les **interventions du SIEGE27**, la 2ème tranche de la rue d'Hennezis débutera à l'automne. Une réunion publique se tiendra à ce sujet en octobre. (27/06/2025) [...]

A la rentrée, l'enrobé a été réalisé rue Isambard. Les travaux de la rue d'Hennezis sont programmés pour la fin de l'année 2025. Pour l'année 2026, le SIEGE27 prévoit le remplacement de 56 ampoules LED à Pressagny-le-Val, ainsi que l'enfouissement des réseaux rue Émile Breton, rue Henry Seney et rue Léopold Joly. (19/09/2025)

III/ COMMUNICATION

1. Animation « Octobre Rose »

Le comité des fêtes organise une randonnée dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ». Cette initiative vise à sensibiliser au dépistage du cancer du sein, qui touche plus de 61 000 nouvelles personnes chaque année. (19/09/2025)

2. Réhabilitation de la chapelle – plan de communication

Globalement, l'avant-projet détaillé reste inchangé. La commune poursuit son travail avec le bureau d'étude. Une réunion de restitution de l'avant-projet est programmée le 30 septembre 2025 à 14h. Une réunion publique devra être organisée une fois le calendrier des travaux bien établi, ceux-ci étant prévus pour début 2026. (19/09/2025)

3. Site internet

Une réunion est prévue le 17 octobre 2025 pour une mise à jour du site internet de la commune. (19/09/2025)

IV/ ÉDUCATION, CULTURE, SOLIDARITÉ

1. Bilan rentrée scolaire 2025/2026 :

La rentrée s'est bien passée (effectifs et personnels dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal, voir en p. 3)

Voici les chiffres des inscriptions 2025-2026 aux transports scolaires des enfants de notre commune, avec l'évolution par rapport à la rentrée 2024-2025 :

Maternelles	Évolution	Primaires	Évolution
20	-13%	18	+6%
Collège	Évolution	Lycée	Évolution
17	+6%	9	-18%

2. Bilan de l'animation graphique « abribus »

Deux chantiers participatifs en direction des jeunes de notre commune (collégiens et lycéens), encadrés par un graffeur professionnel, M. Jérémy Chouette, se sont tenus au mois

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

d'août 2025 pour la mise en valeur des abribus situés rue de l'Église et rue Mauger (Arsenal). [...]

Pour récompenser les jeunes participants, un article leur sera consacré dans le prochain bulletin municipal. En outre, une photo et une présentation pendant les vœux du Maire sont envisagées. (19/09/2025).

VI/ INFORMATIONS DIVERSES

1. Commission « attractivité du territoire » de SNA – Pré-bilan 2026.

Depuis le 26 juin 2025, la compétence relative aux aides à l'immobilier économique et touristique est exercée par SNA.

Ce dispositif repose principalement sur l'octroi d'avances remboursables, sans exigence de garantie ni de caution. Le montant en est plafonné à 20 % des dépenses éligibles pour les entreprises de moins de 50 salariés, et à 15 % pour celles de 50 salariés et plus. La durée maximale de l'aide est de cinq ans, avec un différé de remboursement de 24 mois.

Concernant les hébergements touristiques, une subvention peut être envisagée sous réserve du respect de trois critères cumulatifs : l'activité doit relever de l'hébergement touristique, l'établissement doit être classé au minimum trois étoiles, et une labellisation reconnue doit être obtenue à l'issue des travaux. Pour vérifier l'éligibilité de votre projet, contacter le service développement touristique de l'office de tourisme de SNA. [...]

2. La Seine à Vélo

M. le Maire présente le compte-rendu de la réunion du 16 juillet 2025, consacrée à l'aménagement de la voie verte Vernon - Les Andelys sur notre commune. Cette rencontre visait à faire le point sur l'avancement du projet et à préciser les aménagements prévus pour l'esplanade.

Le projet, initié en avril 2016, avait reçu l'aval du Conseil Municipal. Les réunions publiques de 2018 et l'enquête de l'été 2019 ont ensuite permis d'obtenir les autorisations utiles à l'automne 2019. En 2023-2024, le Département s'est engagé à débiter les travaux sur notre commune au second semestre 2025.

Un marché a été attribué à l'entreprise Colas pour la section entre Port-Mort (rue de Seine) et l'esplanade de Notre-Dame de l'Isle. Il comprend :

- Une tranche ferme : Port-Mort / Notre-Dame de l'Isle
- Une tranche optionnelle n°1 : sente de la Poissonnette / esplanade
- Une tranche optionnelle n°2 : Bouafles / traversée des Mousseaux (19/09/2025)

3. PPRI

Une enquête publique sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Seine dans l'Eure se tiendra du 25/10 au 29/11 2025. La commission d'enquête sera présente dans notre mairie le 21/11 de 17h à 20h. Voir détails en page 10. (19/09/2025)

4. DUERP

À renouveler, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, qui arrive à échéance fin 2026. (19/09/2025)

5. Commission qualité de vie de SNA

Christophe Lacaille rend compte de sa participation à cette commission en tant que représentant de notre commune et aborde les différents sujets évoqués, notamment :

- Un état des lieux sur la fréquentation des piscines du périmètre SNA (23 162 entrées scolaires en 2024, soit 102 groupes classes du 1^{er} degré et 4 établissements du second degré) ;
- Les futurs travaux des piscines (not. Les Andelys et Saint Marcel) ;
- L'ouverture d'un futur tiers-lieu culturel de 2500 m² aux Andelys ;
- Le bilan de la saison culturelle 2024-2025 et la présentation de la saison 2025-2026 ;
- Le bilan de l'offre d'accueil petite enfance et le renforcement organisationnel des services supports.

(27/06/2025)

6. Élections municipales 2026

Depuis le 21 mai 2025, les communes de moins de 1 000 habitants sont soumises au scrutin de liste paritaire. Toutefois, la parité ne s'impose pas au couple maire/1^{er} adjoint. De même, pour le remplacement d'un adjoint en cours de mandat, le respect de la parité ne sera pas exigé.

La pratique du panachage sera définitivement abandonnée en 2026 : il deviendra impossible de rayer ou rajouter des noms sur un bulletin de vote, ou de modifier l'ordre des candidats.

En 2026, il sera possible de déposer une liste incomplète comptant jusqu'à deux candidats de moins ou, à l'inverse, de présenter jusqu'à deux candidats supplémentaires (suppléants), utiles en cas de vacances en cours de mandat. Le conseil municipal sera réputé complet tout au long du mandat, afin d'éviter des élections partielles, jusqu'à un tiers des sièges vacants sans remplaçants. L'élection complémentaire éventuelle, désormais au scrutin de liste paritaire, portera uniquement sur les sièges vacants. (27/06/2025)

7. Félicitations à Martin Grannet et à ses coéquipiers.

Notre commune félicite M. Martin GRANNET, double médaillé au championnat de France d'équitation 2025 : or en Ride and Run Club 2 duo mixte avec Marius Sylvano, bronze en Ride and Run Club 1 duo mixte, avec Héloïse Polbos, montant pour les deux compétitions Al CalineVaumartin.

8. Borne « APEF »

Le bilan de collecte textile pour le 1^{er} semestre 2025, transmis par « À Tout'Vapeur », s'élève à 2657 kg (vêtements, linge de maison, chaussures), via la borne située sur le parking du cimetière. Ces résultats montrent l'attachement des Islois pour l'économie circulaire. (19/09/2025)

Deux enquêtes citoyennes à Notre-Dame de l'Isle

Un moment essentiel : le recensement

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de d'établir la **population officielle de chaque commune**. et fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements, etc. Ces résultats sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement et mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.
2. définir le **nombre d'élus** au conseil municipal,
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, etc.), de commerces et de logements.

Comment cela se passera-t-il ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un des agents recenseurs recrutés par la commune vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.



Madame Chantal Mertes a été désignée pour remplir la charge d'agent recruteur ; elle sera probablement épaulée par un second agent dont nous vous préciserons, le cas échéant, l'identité. Merci de leur faire bon accueil et d'accepter leurs documents.

Pour vous recenser, c'est facile : suivez simplement les instructions qui y sont indiquées et vous pourrez effectuer la démarche en ligne.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici au mois de janvier ? Contactez la mairie au : 02.32.52.60.90 ou par mail : mairie@notre-dame-de-lisle.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Avis d'enquête publique (P.P.R.I.)

Une enquête publique préalable à l'élaboration du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) de la Seine se déroulera du 25/10 à 9h au 29/10/2025 à 12h.

Le dossier d'enquête sera consultable en mairie et à la préfecture de l'Eure. Il sera également accessible en ligne sur le site de la préfecture : <https://www.eure.gouv.fr>

Toute personne intéressée pourra formuler ses observations :

- o sur les registres disponibles en mairie,
- o par courrier à la mairie de Gaillon (2 rue du Général de Gaulle, 27600 Gaillon),
- o ou par courriel à : pref-projet-ppri@eure.gouv.fr (à l'attention du président de la commission).

Les observations seront rendues publiques mais pourront aussi être anonymisées sur demande expresse du contributeur.

La commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif, est composée de :

- o M. Jean-François Barbant (président),
- o MM. Jean-Pierre Adam et Jean-Paul Le Vourc'h
- o M. Hervé Billiet (membre suppléant)

Une permanence se tiendra en mairie le vendredi 21 novembre 2025 de 17h00 à 20h00 pour recueillir vos observations.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission sera adressée aux mairies concernées, et consultable pendant un an ils seront également publiés sur le site internet de la préfecture.

Pour toute information complémentaire, contacter la DDTM de l'Eure – SPRAT, 1 avenue du Maréchal Foch – CS 20018 – 27020 Évreux, ou par courriel à ddtm-ppri@eure.gouv.fr.

Soyez solidaires : apportez vos bouchons en mairie...



Tous les bouchons en plastique sont bons, bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampoing, de ketchup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, de compote liquide, bref TOUS.

Avec l'argent issu du recyclage, **BOUCHONS 276** permet de financer des travaux tels que aménagement de salle de bain, aménagement de véhicules pour personnes handicapées, matériel en braille ou encore achat de matériel spécifiques destinés à des personnes en situation de handicap.

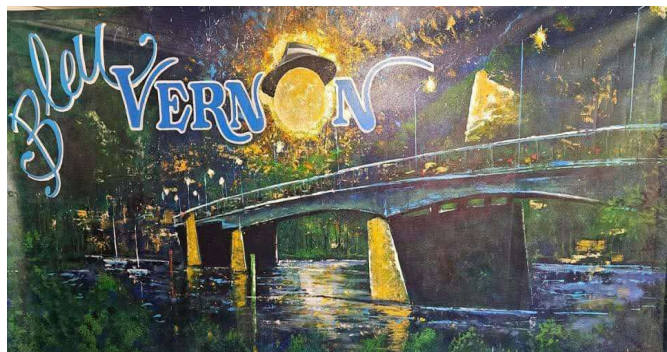
Fête de la musique 2025: une soirée entre Rock et Blues envoûtants

Cela fait maintenant plusieurs années que la municipalité organise une Fête de la Musique digne de ce nom. Une fête populaire qui permet de se retrouver pour un bon moment de convivialité et la découverte de talents locaux. Cette année encore, le samedi 21 juin 2025, les berges de Seine à Notre-Dame de l'Isle ont vibré au rythme d'une soirée musicale qui restera dans nos mémoires.

Dès 19h, sous un soleil d'été, **ZeScalp** nous ont décoiffé par des reprises énergiques de la Pop anglaise et de nombreux clins d'œil à la variété française. Ce trio Ebroïcien a su embarquer le public dans un voyage musical festif et nostalgique.



Après une courte pause, place au changement d'ambiance. **Bleu Vernon** a pris possession de la scène, et avec eux, un souffle venu tout droit du Mississippi...



et mené avec maestria par **Karim Albert Cook**, guitariste virtuose à l'âme Blues.

Le groupe a déployé un répertoire mêlant compositions originales et standards intemporels. A ses côtés, **Madame Iness**, voix somptueuse et profonde, a enveloppé le public.

Les rythmes calés sur la basse d'Hervé et la batterie du Maître Philippe ont donné à l'ensemble une assise parfaite pour laisser s'exprimer les envolées de guitare et les nuances vocales. Du boogie-woogie entraînant au blues plus intimiste, Bleu Vernon a délivré une prestation généreuse digne des plus grands festivals.



La soirée s'est achevée vers 23h, sous les applaudissements d'un public conquis et la surprise offerte par un jeune batteur de 11ans aux baguettes pour accompagner avec beaucoup de talent sa maman (Iness).

Ce fut une fête où le vivre-ensemble, la qualité artistique et la beauté du cadre se sont conjugués pour offrir un moment de pur bonheur émotionnel et artistique, à savourer encore longtemps.

A l'année prochaine pour renouveler et vous offrir à nouveau une TRES GRANDE fête de la musique.

Remerciements : Martel Events de Port-Mort pour la sonorisation, l'AILSC (Association Isoise Sport Loisir et Culture) pour la tenue de la Buvette/Restauration et bien sûr l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'installation et démontage du site.

Merci à tous pour votre confiance et votre engagement pour la réussite de cette fête familiale et populaire.

Le salon « Notre-Dame de lire »

Le 29 juin dernier s'est tenu, sur notre belle esplanade du bord de Seine, le 6^{ème} salon Notre-Dame de lire. Organisé par l'AISLC, soutenu par une armée de volontaires, il remporta encore un beau succès, dix ans après sa création...



Comme à chaque édition, de nombreuses animations ont été organisées tout au long de la journée dont une « première » cette année : « la dictée du salon » et une vingtaine de participants qui ont dû déjouer les pièges imaginés par Amélie Hergault. En parallèle, Aline, Loïs et Hélène se sont chargées des lectures pour le jeune public.

Les visiteurs ont aussi pu profiter du « Ladybird » du cercle du bateau atelier et du camion de l'office du tourisme de SNA.



L'exposition, réalisée par Séverine Dalla et les enfants des écoles, suite au projet d'écriture mené au cours de l'année, a abouti à la publication d'un très bel album intitulé « Notre chère Planète ».



La fourniture des livres a été confiée cette année à un nouveau libraire.

Pierre, Jessica et Amandine de l'Espace culturel Leclerc, se sont parfaitement acquittés de cette lourde tâche.

Le public, dont la qualité est toujours soulignée par les invités, est reparti les bras bien chargés.



Un casting exceptionnel cette année!



Un magnifique événement dont vous pourrez retrouver les photos sur facebook :

https://www.facebook.com/AISLCNDI/?locale=fr_FR

Vie associative

Ville à joie

Vendredi 29 août, la salle du clos Galy a ouvert ses portes à « Ville à Joie », pour une soirée de découverte des associations et services publics dédiés aux habitants. Les visiteurs ont pu découvrir une quinzaine de stands et recueillir de précieuses informations avant de s'amuser lors du grand quizz musical et de se régaler des salades et autres quiches concoctées par l'A.I.S.L.C. pour l'évènement.



Forum des associations

Le 7 septembre s'est tenu le forum intercommunal des associations.

Regroupant les associations des communes de Notre-Dame de l'Isle, de Port-Mort et de Pressagny l'Orgueilleux, il a permis au public de se renseigner sur l'offre disponible dans nos villages et de découvrir, pour certains, le parc de notre mairie, dans lequel les associations présentes s'étaient réunies. La journée fut riche en échanges avec le public et entre les divers intervenants présents.



Octobre rose



Sous un beau soleil d'automne, le samedi 18 octobre, 39 randonneurs ont répondu présents à la première randonnée organisée par le Comité des Fêtes en faveur d'Octobre Rose. La contribution de chacun, la vente de café, thé et gâteaux, nous a permis de reverser 298 € à la Ligue contre le cancer. Merci à nos randonneurs pour leur générosité et leur bonne humeur, qui ont fait de cette première une réussite.



N'oubliez pas notre prochaine manifestation : Soirée Orientale le 29 novembre, nous vous espérons nombreux. ... !!!

L'équipe du Comité des Fêtes.

Une saison culturelle riche en événements

Agenda communal

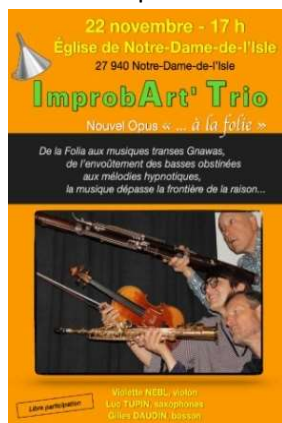
- 11/11/2025 : commémoration du 11 novembre
- 15/11/2025 : randonnée avec le Comité des Fêtes
- 22/11/2025 : concert ImprobArt'Trio
- 29/11/2025 : réception des nouveaux arrivants en mairie à partir de 11h

Vendredi 5 décembre 2025 à 19h30 :
réunion publique salle du clos Galy sur les
travaux de la chapelle Sainte Geneviève

- 13/12/2025 : concert de chants de Noël à 18h à l'église.
- 14/12/2025 : Noël des enfants à la salle des fêtes
- 10/01/2026 : vœux du Maire et feu d'artifice avec descente aux flambeaux

La commune a, depuis quelques années, engagé des travaux de restauration de notre église. D'abord dédiés aux extérieurs, ils se sont poursuivis à l'intérieur avec la restauration d'une statue et la création d'un système de chauffage efficace. Si les paroissiens s'en réjouiront lors des offices, il serait dommage de ne pas aussi valoriser la magnifique acoustique de l'édifice en d'autres circonstances. Aussi, nous tenterons, autant que faire se peut, de vous y proposer, tout au long de l'année, un certain nombre de rendez-vous musicaux.

Afin de permettre au plus grand nombre de venir, nous avons décidé de proposer ces concerts, toujours donnés par des artistes de grand talent, avec une entrée libre. A la fin des prestations, vous serez invités à mettre la somme de votre choix dans un « chapeau ». Les artistes qui se produisent acceptent cette rétribution non garantie. Aussi, pour qu'ils puissent garder le plaisir de venir chez nous et de nous envoyer leurs connaissances il est important que le public soit nombreux pour leur offrir un cachet honorable !



Le 22 novembre, retour dans notre église pour un concert de musique de chambre avec les trois merveilleux musiciens d'ImprobAr'Trio ! Programme surprise pour l'instant ! Là encore, l'entrée sera libre et nous compterons sur vous pour remplir le « chapeau » à la hauteur du plaisir que vous aurez éprouvé !

Un concert inaugural sous le signe d'Edith Piaf

Le 2 novembre à 17h, notre église a accueilli un moment musical exceptionnel pour célébrer la mise en route de son tout nouveau système de chauffage.

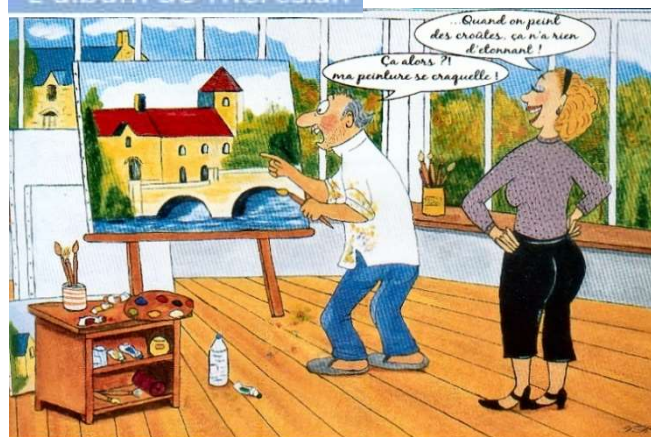


Virginie Cochez, que beaucoup connaissent pour ses prestations mémorables lors des repas des aînés en 2022 et 2023, a enchanté le public avec un florilège des plus grands succès d'Édith Piaf.

Entre chacune de ses interprétations, l'artiste a pris soin de rappeler les circonstances de l'écriture de certaines chansons ou leur relation avec la vie d'Edith Piaf, ce qui a sans conteste contribué à rendre le spectacle encore plus émouvant. Une performance, saluée par plusieurs rappels, qui a réchauffé les cœurs autant que les lieux.

L'entrée était libre, avec une « recette au chapeau » qui a permis à chacun de contribuer selon ses moyens. Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur générosité !

L'album de Thérésia



La page du comité des fêtes...

Samedi 18 octobre 2025
Marchons pour "Octobre Rose" autour de Notre Dame de l'Isle
Départ 10h00 - salle du clos Galy - Pressagny le Val

Faisons de cette marche, un moment haut en couleurs ! 

Sur inscription - 5€ par personne (gratuit pour les enfants) reversés à « Octobre Rose - Fondation ARC »

VENDREDI 31 OCTOBRE 2025
DÈS 18H00 RETROUVONS-NOUS À LA SALLE DU CLOS GALY POUR L'HALLOWEEN DES ENFANTS

CONCOURS DE DEGUISEMENT
AVEC UNE RECOMPENSE AU PLUS EFFRAYANT !!!

VENEZ VOUS ABREUVER DE SANG DE VAMPIRE ET JUS DE SORCIERE FUMANT...

Samedi 29 novembre 2025
Soirée orientale
19h30 à la salle du clos Galy

Jeudi 4 décembre 2025
Dès 19h00, Assemblée Générale du Comité des Fêtes

Samedi 24 janvier 2026
Préparez-vous à une surprise

Et plein d'autres choses à venir pour 2026 ... 😊

Venez participer à notre

Soirée Orientale

COUSCOUS • KARAOKÉ • SOIRÉE DANSANTE

Samedi 29 Novembre

19h
Salle du Clos Galy
PRESSAGNY-LE-VAL

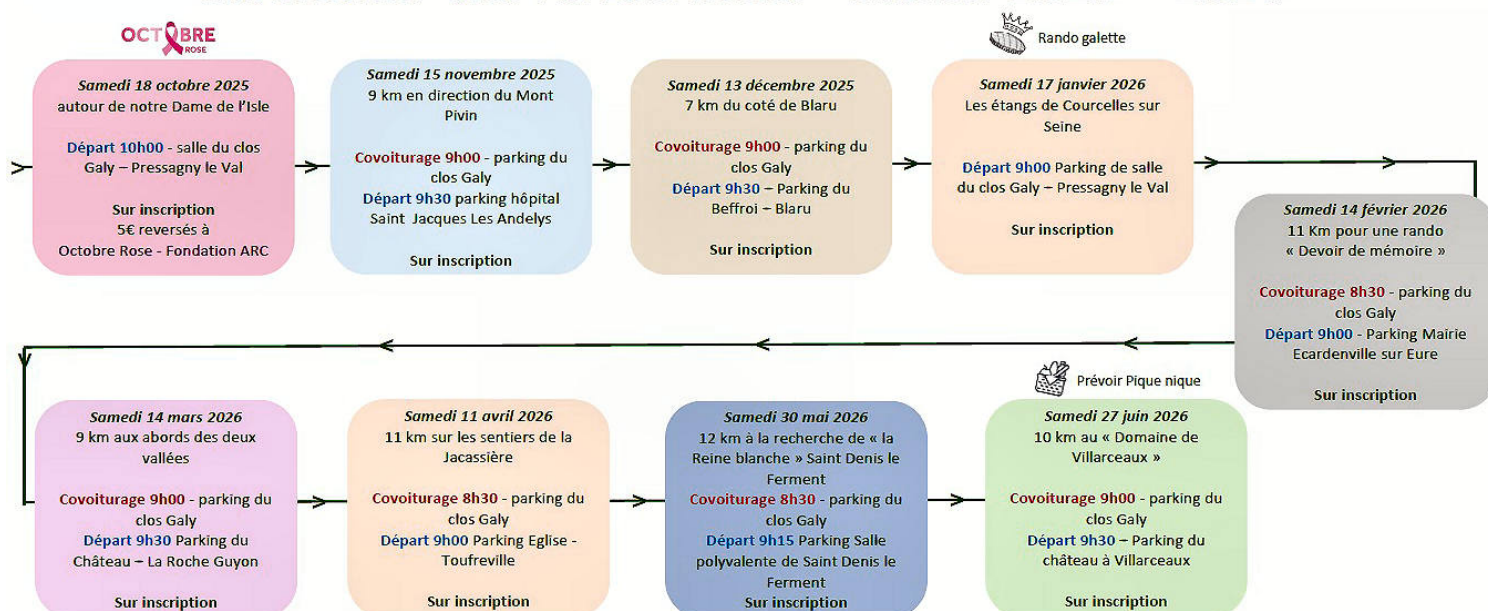
Apéro, Couscous, Salade, Fromage, Dessert et Café
Animée par As de Cœur

Adulte : 22€
Enfant (-12 ans) : 12€

RÉSERVATION AVANT LE 23 Novembre 2025
comitedesfetes.ndi@gmail.com
Valérie 06 15 64 59 00 ou Louis 06 62 70 79 39

Sans oublier le ...

Calendrier des randonnées - saison 2025 – 2026



Informations utiles

MAIRIE	DECHETTERIE (SYGOM)	COMMERCE & ARTISANS	CHAMBRE D'HÔTES
27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE ☎ : 02.32.52.60.90 @ : mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h En matinée et sur rendez-vous	À TOURNY Rue Chesnay Tél.: 02.32.53 50 03. Horaires d'ouverture Tous les jours sauf jeudi et dimanche de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 l'hiver, de 13h30 à 17h45 l'été Plus d'informations sur : https://www.sygom.fr/	Restaurant « L'ENVIE » 1, rue de l'Eglise Tél.: 02.32.52.14.66 ✉ resto.lenvie@gmail.com AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.26.30.06.50 Touron Julie Conseillère indépendante en immobilier (I.A.D). Tél.: 07.76.85.97.14 ✉ julie.touron@iadfrance.fr Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 ✉ laurence@lafeehirondelle.fr Di Giuliani Eric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 Lorailer Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Pertoldi Karine -Graphiste 18, rue de Mézières Tél.: 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. SkaziakEric, Parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél.: 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. M. Jégado - Chauffage, Electricité, Plomberie 15, rue des Andelys Tel. : 02 32 53 75 25 ✉ contact@sarl-jegado.fr www.jegado-chauffage-vernon.fr/ M. Touron JérémY Motoculture de plaisance 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ tjmotoculture27@gmail.com Lesur Olivier & Cindy Apiculteurs récoltants Mobile : 06.43.90.73.98 ✉ aleuredumiel@gmail.com	Le Clos des Vignes Pascal Philippo 10 rue Henri Delavigne Mobile: 06 08 63 57 88 leclodesvignes27@gmail.com Le Catenay Laurence Chambre d'Hôtes et brocante 11 rue Georges Clergeot ☎ 07.65.28.87.28 / 06.66.77.86.30
ECOLE	Assistantes maternelles		SANTÉ / BIEN ÊTRE
École - Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame de l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. École - Pressagny-l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél.: 02.32.21.67.10	Mme Hélène Boucher 5 rue d'Hennezis 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tel : 02 32 21 12 26 Mob : 06 84 20 93 44 ✉ : hboucher2@orange.fr		Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Manon Bruyer Tél.: 06.09.88.93.90 Sandrine Letellier Tél.: 06.26.58.51.24 Onglerie VD Harmony 21, rue Henri Delavigne Mobile : 07.75.26.82.61
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	ASSOCIATIONS		SERVICES D'URGENCE
1 rue Mauger 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Horaires d'ouverture : Mercredi: 10h00 – 12h, Vendredi : 16h45 – 18h45 1 ^{er} samedi du mois : 10h-12h Mail : biblio@notre-dame-de-lisle.fr	Comité des fêtes de Notre-Dame de L'Isle Présidente: Bleuenn Parisot comitedesfetes.ndi@gmail.com www.facebook.com/CDF.NDI27 Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41 bis, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 A.I.S.L.C (Association Isoise Sports Loisirs Culture) Présidente: Pascale Billard 23, route de Vernon Tél.: 06.12.48.68 78 Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Mobile : 06.08.62.84.99. Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68 Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val		Pompiers : 18Samu : 15 SOS Médecins : 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Généralistes de garde: 116.117 Gendarmerie : 17 ➔ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (S.N.A) : 0800 877 915 EDF : 0810 33 3027 SOS Essaim d'abeilles Doré Daniel Apiculteur 49 bis, rue de l'église Tél.: 02.32.52.04.44 Mobile: 06.42.86.28.12 Essaim de guêpes RGF Pro 27 59 rue de l'Épinay 27700 Hennezi Mobile : 06.66.03.00.39 ✉ rgfpro.27@gmail.com
COMMUNAUTE D'AGGLO			MENTIONS LEGALES
Seine Normandie Agglomération 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 Horaires d'ouverture: Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30			Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Dir. de Publication : T.Beauté Pdt comité de rédaction: C.Lacaille Maquette : Alain Favresse, Christophe Lacaille Tirage~ 340 ex., papier recyclé Imprimeur: Impact communication 27110 Crosville la vieille.
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE	INDUSTRIE		
Conseil départemental de l'Eure Bd Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. @ : www.eure-en-ligne.fr/cg27 Président : Alexandre Raëssert	Aco Produits Polymères SA Tél.: 02.32.51.30.55.		
SERVICES DE L'ÉTAT			
Préfecture de l'Eure: Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél.: 02.32.78.27.27. Sous-préfecture des Andelys 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys			